



**Déclaration intersyndicale de boycott  
du comité social d'administration de l'administration centrale  
du 9 décembre 2025**

Madame la présidente,

Nous sommes convoqués aujourd’hui une nouvelle fois pour des points liés à certaines des réorganisations qui s’effectuent continuellement en administration centrale ainsi qu’à un point de présentation du rapport social unique (RSU) de l’AC.

Nous vous informons que nous refusons de siéger pour les motifs suivants.

Nous dénonçons le refus de l’administration de nous fournir les informations maintes fois demandées sur le projet de réorganisation des espaces de travail à La Défense et l’absence de réponse, même de principe, à la demande d’expertise certifiée complémentaire en date du 18 novembre, pourtant urgente au regard du calendrier annoncé pour le micro-zoning.

Nous dénonçons également le refus de l’administration d’inscrire les points à l’ordre du jour que nous demandons, tout particulièrement en formation spécialisée, sans nous opposer de raisons motivées, et même lorsqu’il s’agit de points pour avis obligatoires (document unique d’évaluation des risques professionnels et son plan de prévention associé – bilan et nouvelles actions).

Nous dénonçons l’absence d’échanges sur l’avenir du Plot I et de la crèche et le manque de perspectives qui en découlent.

Nous dénonçons la multiplication des réorganisations dans un contexte pourtant difficile (flou budgétaire, risques psychosociaux aggravés), sans anticipation suffisante ni études d'impact en amont détaillées sur les conditions de travail et au regard des risques psychosociaux existants.

Nous exigeons une information systématique en amont, en priorité en CSA-AC ou en FSSSCT-AC, dès lors qu'il y a un impact potentiel sur l'organisation et les conditions de travail, même si un décret ou un arrêté d'organisation n'est pas jugé utile ; ou par défaut lors d'un dialogue social de proximité au sein du service concerné.

De façon générale, nous dénonçons les méthodes de l'administration conduisant à organiser des groupes de travail, des réunions informelles ou sessions extraordinaires sans PV de réunion, ce qui leur ôte tout caractère opposable et permet surtout à l'administration de faire son "marché" aux bonnes idées sans s'engager significativement.

Concernant le RSU, l'enchaînement de réunions informelles et de contraintes syndicales n'ayant pas permis de réunir préalablement un groupe de travail et les disponibilités sur décembre étant rares, il semble opportun de traiter ce point en janvier afin de permettre un travail serein.

En conclusion, nous vous alertons à nouveau sur l'obligation de l'administration de garantir à ses agents une organisation et un fonctionnement préservant leur santé au travail. Nous vous enjoignons de corriger l'ensemble des situations de souffrance au travail portées à votre connaissance et de prévenir toute dégradation supplémentaire.

Nous dénonçons le mépris de nos alertes quant au suivi des travaux des ascenseurs de la Tour Séquoia et leurs impacts sur les agents. Le problème des ascenseurs persiste depuis plus d'un an, sans que des solutions palliatives ne soient proposées aux agents ! Ce mépris affiché est une atteinte à la sécurité des agents comme à la qualité de leur travail. Faut-il une catastrophe pour que les congestions dues aux sur-incident permanents soient enfin réglées ? Et que les portes coupe-feu soient enfin sécurisées ?